Les formations de Coordination SUD sont ouvertes aux personnels salariés et bénévoles des organisations de solidarité internationale **de droit français**. Elles ne sont pas accessibles à titre individuel et ne sont pas éligibles au CPF.

Coût de la formation :

- Organisation membre de Coordination SUD : 300€

- Organisation non-membre dont le budget est inférieur à 2 millions € : 400€

- Organisation non-membre dont le budget est supérieur à 2 millions € : 500€

**Informations sur l’organisme facturé :**

Nom de l’organisation :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Membre de Coordination SUD : [ ]  OUI [ ]  NON

Si organisation non-membre, budget annuel N-1 (obligatoire) :

Courriel de la personne signant la convention de formation (représentation légale) :

Courriel de la personne en charge du suivi admin et/ou financier de la formation :

**Informations sur la personne participant à la formation :**

Prénom :

Nom :

Fonction :

Courriel :

Mobile :

Date de formation souhaitée : [ ]  25 mars 2025 [ ]  9 avril 2025 [ ] 16 avril 2025

**Questions de préparation à la formation :**

Merci d’avance de vos réponses qui nous permettront d’adapter le contenu de la formation ou de vous orienter vers une formation plus en adéquation avec vos besoins si nécessaire.

Votre organisation intervient dans un ou plusieurs pays de l’OHADA ? Si oui, le(s)quel(s) ?

[ ] Oui [ ] Non

[ ]  Votre organisation utilise le logiciel financier et comptable SAGA

[ ]  Vous disposez des droits administrateurs sur votre ordinateur pour télécharger une mise à jour

[ ]  Vous disposez des droits d'accès de niveau MASTER sur SAGA

Quelle est votre expérience dans le domaine de la formation proposée ?

Quelles sont vos attentes particulières vis-à-vis de la formation ?

**Informations pour les organisations facturées :**

Une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre organisation.

Attention, pour toute annulation à moins de 10 jours de la date de début de formation, les frais de formation sont dus.

Les démarches relatives à la prise en charge des frais de formation par un OPCO doivent se faire à votre niveau (demande de prise en charge, suivi du remboursement des frais de formation, etc.).

Pour vous aider dans vos démarches, ci-dessous les numéros d’enregistrement de Coordination SUD :

- N° Siret : 398 699 538 000 11

- N° organisme de formation : 117 535 507 75

[ ]  J’ai pris connaissance des [Conditions Générales de Ventes](https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/CGV-CSUD-2022-2.pdf), des modalités d’inscription et d’annulation à la formation, ainsi que de [l’accompagnement possible pour les personnes en situation de handicap](https://www.coordinationsud.org/accessibilite-aux-formations-de-coordination-sud/). **(obligatoire)**

[ ]  Coordination SUD recueille et traite les données recueillies pour la bonne organisation et gestion des formations professionnelles. J’ai pris connaissance de la [Politique de vie privée](https://www.coordinationsud.org/politique-de-vie-privee/) de Coordination SUD pour en savoir plus la gestion de mes données personnelles et pour exercer mes droits. **(obligatoire)**

[ ]  Je consens à ce que mon image et/ou ma voix soient captées, enregistrées ou filmées pendant la formation et que Coordination SUD puisse exploiter, reproduire et diffuser les images et/ou enregistrements à des fins non-commerciales (rapport AFD, communication institutionnelle, etc.). **(obligatoire)**

Date :

Signature :

**Bulletin à retourner** **entièrement renseigné, signé et daté à** **formation@coordinationsud.org**